

Communes & climat

Biodiversité, arborisation & planification

Atelier et balades du 25 septembre 2025



Fiche de synthèse

Sources, liens utiles

- Cycle d'ateliers Communes & Climat**
ge.ch/document/ateliers-communes-climat
- Plan climat cantonal**
- Références**
 - Axe 4 « Aménagement du territoire »
 - Axe 6 « Espaces naturels/Biodiversité »
- Genève s'engage pour la biodiversité | ge.ch**
- Stratégie Biodiversité Genève-2030 et Plan d'action | ge.ch**
- Communiqué hebdomadaire du Conseil d'Etat du 16 avril 2025 | ge.ch**
- dansmaNature.ch. À la découverte de la biodiversité genevoise.**
- Accueil | Genève Terroir - Le portail du terroir genevois**
- Réaliser un projet de Nature en ville | ge.ch**
- Nature en ville - 1001 sites Nature en ville**
- La Charte des jardins | ge.ch**
- La Charte des Jardins pour favoriser la Nature et la Biodiversité - energie-environnement.ch**



EN BREF

La biodiversité et l'arborisation sont des leviers essentiels face aux défis climatiques en ville. Les arbres apportent ombre, fraîcheur et continuités écologiques, tandis que la diversité des milieux favorise le retour du vivant et améliore le cadre de vie. Ces dynamiques renforcent la résilience et l'équilibre des territoires urbains. L'atelier du 25 septembre a mis en avant des solutions pour intégrer la nature dans l'aménagement urbain et accompagner les communes dans cette démarche. Accueilli à la Maison de l'Avenir, nouveau lieu genevois tout juste inauguré dédié à l'information, à l'échange et à l'engagement autour des enjeux planétaires, il a été ponctué par deux visites de terrain : la micro-forêt des Grottes et le réaménagement de la rue Chaponnière aux Pâquis.

INTERVENTIONS

● Un Plan biodiversité cantonal pour passer à l'action

Emilie Yakoubian, adjointe scientifique, office cantonal de l'agriculture et de la nature, Etat de Genève
— emilie.yakoubian@etat.ge.ch

La Stratégie biodiversité cantonale repose sur un constat clair : préserver les espèces et les milieux est indispensable, et chaque mètre carré compte pour maintenir l'équilibre écologique.

Le plan biodiversité 2025-2030, qui prolonge les actions engagées depuis la Loi sur la biodiversité de 2012 et le premier plan cantonal 2020-2023 et s'inscrit dans la continuité de la Stratégie biodiversité cantonale 2030, vise à consolider la biodiversité sur l'ensemble du canton grâce au développement d'une infrastructure écologique cohérente. Cette infrastructure cartographie la trame du vivant et les sites à enjeux prioritaires et identifie les structures à renforcer. Elle répertorie également les réservoirs et corridors naturels à restaurer ou à créer ainsi que leur continuité, y compris nocturne, à améliorer.

Le plan biodiversité 2020-2023 a permis de réaliser de nombreuses actions significatives à l'échelle communale. Pour la période 2025-2030, le soutien et le subventionnement des initiatives communales restent prioritaires. Le nouveau plan s'appuie sur un projet de loi doté de 50 millions de francs pour développer l'infrastructure écologique cantonale et financer des mesures de compensation. Un poste dédié à l'OCAN accompagnera la mise en œuvre des projets prévus par le projet de loi et favorisera le partage des bonnes pratiques.

● Nature en ville, un programme cantonal

Thierry Perruchoud, responsable du programme Nature en ville, office cantonal de l'agriculture et de la nature, Etat de Genève
— thierry.perruchoud@etat.ge.ch

Le Programme Nature en ville du canton de Genève favorise la biodiversité et améliore la qualité des espaces urbains en soutenant des projets grâce à des aides financières, des conseils techniques et leur valorisation sur la plateforme 1001 sites Nature en ville. Il s'applique à tous les espaces construits, quels qu'en soient les usages, pour rendre la ville plus accueillante pour la faune et la flore.

Le programme s'adresse à tous les acteurs disposant de droits sur un site : particuliers, associations, communes, entreprises, etc. Les aménagements subventionnables incluent toitures et façades végétalisées, haies indigènes, prairies fleuries, mares et étangs, noues ou micro-habitats. Ces initiatives créent refuges, habitats et corridors écologiques, tout en favorisant la gestion différenciée et durable des espaces verts.

La plateforme 1001 sites Nature en ville fournit guides, fiches techniques et exemples de projets réussis et permet de déposer les demandes de subvention. Les projets peuvent être valorisés via la Charte des jardins, le sigle Nature en ville et des panneaux explicatifs, contribuant à sensibiliser le public et à renforcer l'appropriation des espaces verts urbains.

↓ Suite au verso



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Plan
Climat
Genève



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Stratégie Municipale
Biodiversité de la Ville de Genève | Ville de Genève - Site officiel

Conservatoire et Jardin botaniques de Genève

Nature - Stratégie d'arborisation de l'aire urbaine genevoise, essentiel en bref et feuille de route
| ge.ch

Stratégie d'arborisation de l'aire urbaine genevoise

SAG – Essentiel en bref

SAG – feuille de route

SAG – feuille d'accompagnement pour les communes

Loi ouvrant un crédit d'étude et d'investissement destinés à la mise en œuvre de l'arborisation du canton (13491)

Loi climat urbain

SITG | Carte interactive

Stratégie climat de la Ville de Genève

Plan stratégique de végétalisation à Genève
| Ville de Genève - Site officiel

Une stratégie d'arborisation pour ombrager nos étés
| ge.ch

● **Stratégie Municipale Biodiversité de la Ville de Genève et Task-Force**

Sylvain Greutert, ingénieur en gestion de la nature, service des espaces verts (SEVE), Ville de Genève
— sylvain.greutert@geneve.ch

La Stratégie Municipale Biodiversité de la Ville de Genève vise à protéger et renaturer le territoire urbain face aux pressions sur la biodiversité, telles que la fragmentation des milieux naturels, la perte de sols ou les apports excessifs de substances chimiques. Elle s'inscrit dans les initiatives nationales et cantonales et se décline en quatre axes : documenter la biodiversité, planifier et intégrer la nature dans l'aménagement urbain, communiquer et sensibiliser, et se donner les moyens réglementaires et financiers pour agir. La mise en œuvre repose sur 8 engagements et 17 mesures opérationnelles.

La stratégie vise à mieux connaître la biodiversité, intégrer la nature dans la planification urbaine et les aménagements, sensibiliser la population et soutenir l'action par des ressources et des normes adaptées, tout en développant des projets concrets comme la micro-forêt de Carl Vogt ou la végétalisation de la rue de Zurich. Pour coordonner la mise en œuvre de ces mesures, la Task-Force Biodiversité regroupe les services municipaux concernés (CJB, MHNG et SEVE) et pilote les actions avec les partenaires cantonaux et institutionnels.

● **La stratégie d'arborisation de l'aire urbaine genevoise, implication des communes et subventions**

Sandra Spissinger, cheffe de projet, office cantonal de l'agriculture et de la nature — sandra.spissinger@etat.ge.ch ; Marine Bendotti, cheffe de projet, office cantonal de l'agriculture et de la nature — marine.bendotti@etat.ge.ch

La Stratégie d'arborisation de l'aire urbaine genevoise (SAG), adoptée le 8 mai 2024, vise à augmenter la couverture arboree de l'aire urbaine de 23% en 2019 à 30% d'ici 2070, ce qui correspond à la plantation d'environ 100'000 à 150'000 arbres au cours des 15 prochaines années. Cette démarche a pour objectif d'améliorer le microclimat, régénérer le patrimoine arboré vieillissant et optimiser la couverture des zones déficitaires tout en diversifiant les structures arborées.

La mise en œuvre de la stratégie repose sur la collaboration entre acteurs publics et privés. Les projets prioritaires concernent les milieux urbanisés et les zones le long des infrastructures de transport. Les mesures soutenues incluent la préservation des arbres existants, l'arborisation des espaces déficitaires et la plantation dans des conditions assurant la pérennité des arbres.

Le processus de réalisation comprend la présentation du projet, la validation technique et financière, la signature d'une convention, la réalisation des travaux et un suivi annuel pendant 10 ans. Les subventions couvrent de 30% à 100% des coûts selon le type de projet et son utilité publique.

La SAG s'inscrit également dans le cadre de la Loi climat urbain (LAVMT – L1.07), qui impose aux 13 communes de plus de 10'000 habitants de planter 25'000 arbres d'ici 2034. Cette stratégie constitue un levier majeur pour renforcer la résilience climatique de Genève et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

● **La stratégie d'arborisation du domaine public de la Ville de Genève (STAR)**

Bianca Clément, spécialiste en politiques environnementales, service de l'urbanisme, Ville de Genève
— bianca.clement@geneve.ch

La Stratégie d'arborisation communale du domaine public (STAR) de la Ville de Genève, intégrée au Plan stratégique de végétalisation (PSV), a pour objectif de renforcer la couverture arboree urbaine pour atteindre 25% d'ici 2030, en contribuant à l'objectif cantonal de 30% d'ici 2070. Elle répond aux enjeux climatiques, écologiques et sociaux en améliorant la biodiversité, en régulant le microclimat et en renforçant la qualité de vie des habitants.

La STAR repose sur un maillage structuré en charpentes paysagères, noyaux et connecteurs, et sur trois axes stratégiques : la biodiversité, le climat et la qualité de vie. Ces axes servent de critères pour prioriser les interventions.

Sur le plan opérationnel, la stratégie combine l'intégration dans l'existant (plantations sur trottoirs, remplacement de stationnements, requalification d'espaces libres) et l'adaptation de l'espace public lors de transformations urbaines, tout en tenant compte de la conservation des arbres existants, des infrastructures et du choix des essences. Cette approche vise à créer un réseau cohérent d'espaces verts, à améliorer le confort thermique, à renforcer la biodiversité et à offrir un cadre de vie agréable et résilient face aux défis climatiques.



© Jacques Apothéloz (DT)